



Les brèves

Numéro 101 – 11 avril 2016

Edito

En choisissant de mettre en place le microdon sur salaire au bénéfice du développement de projets de solidarité internationale, la Caisse des dépôts marque à la fois son engagement dans l'action solidaire mais également son soutien apporté à CDC Développement solidaire.

C'est un signe fort pour notre association, qui, au travers des sommes ainsi collectées et de l'abondement apporté, peut démultiplier son action sur le terrain et poursuivre sa croissance.

Découvrez ci-dessous les trois projets qui vous sont proposés et choisissez celui auquel vous souhaitez affecter votre microdon.

Engagez-vous dans cette démarche, vous participerez ainsi à un projet collectif, vous partagerez des valeurs fortes et vous apporterez un soutien important à des familles dans le besoin.

La présidente

Mise en place du microdon

Les collaborateurs de l'Etablissement public Caisse des Dépôts peuvent ainsi faire choix de donner chaque mois 1 à 5 euros pour soutenir des projets de solidarité internationale. La Caisse des Dépôts abondera les dons des collaborateurs, selon un principe de co-solidarité : 1€ abondé pour 1€ donné. L'abondement des dons se fera dans la limite de 25 000 euros par an, et est porté par le mécénat de la Caisse des Dépôts.

Les sommes collectées sont ensuite reversées à CDC Développement solidaire au bénéfice du projet que le collaborateur a choisi de soutenir. Ce nouveau dispositif permet à CDC Développement solidaire de pérenniser son action, et ainsi de financer davantage de projets.

Vous êtes salarié de l'Etablissement public Caisse des Dépôts et souhaitez participer ?

1 - Envoyer dès maintenant un mail à microdon@caissedesdepots.fr si vous souhaitez être éligible au dispositif de micro-don sur salaire. Votre mail doit avoir pour Objet :

Adhésion_Microdon_votre matricule SIGRH (exemple : Adhésion_Microdon_0001234).

2 - Vous recevrez quelques jours plus tard un mail de microDon vous donnant toutes les informations pour vous inscrire par la suite sur le portail cdc.microdon.org opéré par l'entreprise sociale microDon, en choisissant le montant et le projet auquel vous souhaitez affecter les sommes collectées.

3 – Les premiers dons seront prélevés sur la paie du mois en cours ou du mois suivant, selon la date de votre inscription. Vos dons sont déductibles des impôts et vous disposerez d'un reçu fiscal annuel, téléchargeable sur votre espace donateur sur cdc.microdon.org.

Vous pourrez modifier vos choix quand vous le souhaitez depuis cet espace.

Choisissez parmi ces 3 projets

Aide à l'enfance défavorisée au Laos,



Les enfants à la maternelle © Sourires d'Enfants

Le Laos est un pays pauvre et le budget consacré à l'éducation est très faible. Améliorer le système éducatif est un besoin prioritaire et l'effort du gouvernement porte essentiellement sur les écoles primaires et les écoles secondaires.

Le pays compte peu de structures d'accueil pour les enfants d'âge préscolaire (jusqu'à cinq ans) et celles-ci sont essentiellement implantées dans les zones urbaines alors qu'elles seraient indispensables dans les zones rurales où la plupart des familles parlent leur langue minoritaire à la maison.

Présente au Laos depuis 2 ans, l'association *Sourires d'Enfants* travaille pour le regroupement de Lang Khang qui réunit 15 villages. Elle y développe un programme qui permettra, à terme, à 600 enfants d'accéder à l'instruction par une préscolarisation en école maternelle et à 1 500 enfants de moins de 6 ans d'avoir un suivi médical. [Lire l'intégralité de l'article](#)

Equipement d'une crèche et d'une polyclinique en matériel de psychomotricité au Pérou

Dans la commune de Campoy, on recense une centaine de personnes handicapées. Sur ces 100 personnes handicapées, 60 % sont des mineurs et parmi eux 35 % ont moins de 5 ans. Environ 30 % sont de lourd polyhandicapés. Cette situation est aggravée par l'extrême pauvreté dans laquelle vivent certaines familles.

Le projet prend sa source dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Il s'agit de mettre en place un travail de rééducation en s'appuyant sur la communauté. Tout le matériel sera acheté sur place. De la même façon, la main d'œuvre sera locale. *Les Pompiers Solidaires* s'appuieront sur des promoteurs de santé de différents âges et sur la polyclinique de Campoy, une institution reconnue au sein de la communauté. [Lire l'intégralité de l'article](#)

Appui à la porciculture familiale à Madagascar

La pauvreté et la vulnérabilité alimentaire des ménages des deux villages d'Antsorindrana et Morarano sont fortement liés à leur capacité de production rizicole. Ceci du fait que plus de 90 % des ménages cultivent du riz. Le riz, à la fois base alimentaire par excellence des ruraux et aussi source principale de revenu pour toutes les dépenses relevant de l'éducation, la santé et autres.

Or, chaque famille, composée en moyenne de 5 à 7 personnes, ne dispose que d'une rizière. La valeur marchande du riz, plus rémunératrice que d'autres produits, oblige les ménages à vendre une partie de leur production pour subvenir à leurs besoins quotidiens.

La diversification des productions et l'intégration de l'élevage à l'agriculture sont des solutions satisfaisantes pour le développement de l'agriculture familiale. Le choix de la porciculture est devenu pour les ménages un choix prioritaire et stratégique pour sa potentialité à générer des revenus et des fumiers pour la culture. [Lire l'intégralité de l'article](#)

Les brèves : publication électronique d'information des adhérents de CDC Développement solidaire

Directrice de la publication : Nathalie Tubiana – Rédactrice en chef : Marthe-Marie Chouette-Jollet

Association loi 1901 créée et animée par les collaborateurs du groupe Caisse des Dépôts

56 rue de Lille 75356 Paris 07 SP – Téléphone : 01 58 50 41 75

Contact : cdcdeveloppementsolidaire@caissedesdepots.fr ; Site : <http://www.cddeveloppementsolidaire.org>

GRUPE

